

proposition de l'honorable M. Favreau, appuyé par l'honorable M. Churchill, il fut résolu:

Qu'un comité spécial de la Chambre formé de 15 membres, qui seront nommés plus tard par la Chambre, soit établi pour étudier la question du drapeau et en faire rapport; que ledit comité soit autorisé à faire rapport de temps à autre et que son rapport définitif soit présenté au plus tard six semaines à compter de la date de sa première séance; et que l'établissement de ce comité, son pouvoir de faire rapport et l'aptitude de la Chambre à donner suite au rapport ne soient pas limités par toutes motions inscrites au *Feuilleton* en ce moment.

Le 15 septembre, la Chambre a nommé les 15 membres du comité. Ce sont les députés suivants: le député de Terrebonne (M. Cadieux); le député de Vancouver-Quadra (M. Deachman); le député de Restigouche-Madawaska (M. Dubé); le député de Victoria-Carleton (M. Flemming); le député de Winnipeg-Sud (M<sup>me</sup> Konantz); le député de Mégantic (M. Langlois); le député de Lac-Saint-Jean (M. Lessard); le député de Hamilton-Ouest (M. Macaluso); le député de Leeds (M. Matheson); le député de Perth (M. Monteith); le député d'Okanagan-Boundary (M. Pugh); le député d'Humboldt-Melfort-Tisdale (M. Rapp); le député de Saint-Hyacinthe-Bagot (M. Ricard); le député de Danforth (M. Scott) et moi-même. Ce comité s'est réuni pour la première fois le jeudi 17 septembre et, en vertu de la résolution adoptée à la Chambre, il devait faire rapport au plus tard le jeudi 29 octobre.

Monsieur l'Orateur, j'aimerais d'abord commenter les travaux des membres du comité. Au cours des années que j'ai passées à la Chambre des communes j'ai eu l'occasion, comme d'autres députés, de faire partie de divers comités de la Chambre. Je voudrais dire à la Chambre que je n'ai jamais eu l'occasion de siéger comme membre d'un comité qui a si diligemment accompli la tâche qui lui était confiée. A un très grand nombre des réunions, tous étaient présents. Les opinions s'y sont exprimées avec vigueur et, à mon avis, avec sincérité. Je dis à la Chambre—et je le fais de ma propre initiative—que je désire féliciter les membres du comité pour l'excellent travail qu'ils ont accompli, alors que les réunions étaient nombreuses et le travail intense. (*Applaudissements*) A la suite de la réunion tenue le 7 septembre afin de déterminer l'organisation du comité, 45 autres réunions ont eu lieu. Au cours de ces 45 réunions, le comité a entendu 12 témoins. Ceux-ci se sont présentés devant le comité en pensant que leurs remarques seraient considérées

comme confidentielles, mais j'aimerais maintenant signaler, au nom de tous les membres du comité, j'en suis sûr, la reconnaissance que nous éprouvons tous à l'égard de l'apport qu'ils ont fourni au comité lui-même. Ils nous ont donné beaucoup de renseignements sur l'histoire du Canada, sur l'art héraldique, sur le protocole et sur la conception du drapeau. J'apprécie vivement l'apport qu'ils ont fourni au travail du comité.

Au cours de ses délibérations, le comité a étudié environ 2,000 nouveaux modèles ainsi que les différents modèles dont la Chambre a déjà été saisie en diverses occasions. J'aimerais remercier aussi les personnes qui se sont suffisamment intéressées à l'adoption d'un drapeau canadien pour soumettre des modèles au comité. Tous les modèles présentés avaient beaucoup de mérites et lorsque nous avons tenté d'arrêter notre choix, il est devenu de plus en plus difficile de déterminer quel modèle plaisait le plus aux membres du comité.

J'aimerais dire un mot de la méthode adoptée pour le choix du modèle. Les drapeaux présentés au comité ont été répartis en trois catégories, dont ceux qui se composaient surtout de trois feuilles d'érable, ceux qui en avaient une et ceux qui arboraient l'Union Jack ou le fleurdéliné ou les deux. On procéda ensuite à un choix et le comité put finalement s'entendre pour choisir cinq drapeaux dans chacune de ces catégories. La sélection se fit par après par vote secret. Finalement, le comité a réussi à arrêter son choix sur un seul dans chacune de ces catégories.

Votre Honneur se rappellera que le 8 novembre la Chambre avait adopté une motion proposée par l'honorable député de Victoria-Carleton demandant la production à la Chambre de copies des derniers modèles de drapeau dans les catégories a), b) et c) selon le vote de ce comité. Afin de faciliter les échanges de vues entre l'honorable député de Victoria-Carleton, d'autres membres du comité du drapeau et des députés en général, j'aimerais maintenant, avec l'assentiment unanime de la Chambre, déposer des photocopies de ces derniers modèles de drapeau.

**M. l'Orateur:** La Chambre y consent-elle?

**Des voix:** D'accord!

**L'hon. M. Flemming:** Monsieur l'Orateur, à titre d'auteur de cette motion, puis-je demander que chaque membre de la Chambre soit pourvu d'une copie de ces photographies?